

▲ Année supplémentaire

Est admis pour une deuxième année dans un même niveau l'élève qui au dernier bulletin :

- Est en situation d'échec (résultat disciplinaire) dans deux des trois disciplines de réussite obligatoire (français, mathématique ou anglais).
- Si l'élève est en situation d'échec dans une seule des trois disciplines de réussite obligatoire, on doit procéder à une analyse plus approfondie de son dossier afin de prendre les décisions qui répondent le mieux à ses besoins spécifiques.
- La recommandation de classement est sous la responsabilité de la direction de l'établissement.

Secteur Marie-Sophie

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages Année scolaire 2016-2017 4^e année



- Une **première communication écrite** portant sur le cheminement scolaire, les travaux à effectuer et le comportement sera acheminée aux parents au plus tard le 15 octobre.
- **À la fin de chaque mois, une communication** sera acheminée aux parents d'un élève ayant des difficultés d'apprentissage qui laissent craindre qu'il n'atteigne pas le seuil de réussite ou d'un élève ayant des comportements non conformes aux règles de conduite de l'école.

- Au cours de l'année scolaire, **trois bulletins** seront produits :

Premier bulletin :

- Étape du **25 août 2016** au **3 novembre 2016** (46 jours)
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Remise du bulletin le **16 novembre 2016**, rencontre avec les parents le **17 novembre 2016** en soirée et le **18 novembre 2016** en avant-midi (selon les besoins de l'école).

Deuxième bulletin :

- Étape du **7 novembre 2016** au **17 février 2017** (59 jours)
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera remis aux élèves vers le **2 mars 2017**.

Troisième bulletin :

- Étape du **20 février 2017** au **22 juin 2017** (75 jours)
- Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera remis aux élèves le **22 juin 2017**.

Épreuves obligatoires MELS ou Commission scolaire :

Selon le guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles, les organismes scolaires doivent respecter intégralement l'horaire officiel des épreuves MELS.

Selon la loi sur l'instruction publique, la commission scolaire peut imposer des épreuves internes dans les matières qu'elle détermine à la fin de chaque cycle du primaire et du premier cycle du secondaire.

Normes

L'élève qui ne se présente pas à une épreuve obligatoire MELS ou à une épreuve commission scolaire sans motif reconnu doit être considéré comme absent et se voir attribué la note de 0.

Motifs reconnus

Les motifs reconnus qui peuvent justifier l'absence d'un élève à une épreuve MELS ou commission scolaire sont les suivants :

- maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale;
- décès d'un proche parent;
- convocation d'un tribunal accompagnée d'une attestation.

En cas d'absence motivée, l'école fixera une date pour la reprise de l'épreuve MELS ou de l'épreuve Commission scolaire.

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Discipline		Étape 1	Étape 2	Étape 3		
		Résultat inscrit au bulletin	Résultat inscrit au bulletin	Résultat inscrit au bulletin	Epreuves de fin d'année CS comptant pour 20% de la 3 ^e étape	Épreuve de fin d'année MELS comptant pour 20% de l'année scolaire
Français, langue d'enseignement	Écrire (30%)	X	X	X		X
	Lire (50%)	X	X	X		X
	Communiquer oralement (20 %)		X	X		
Mathématique	Résoudre une situation-problème (30%)	X	X	X	X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X	X	X	X	
Anglais, langue seconde	Interagir (50%)	X	X	X		
	Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (35%)		X	X		
	Écrire des textes (15%)		X	X		
Science et technologie (2 ^e et 3 ^e cycles)		X	X	X		
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (2 ^e et 3 ^e cycles)		X	X	X		
Arts plastiques		X	X	X		
Éducation physique et à la santé		X	X	X		
Éthique et culture religieuse		X	X	X		
Musique		X	X	X		

Compétences transversales	Bulletin 1	Bulletin 3
Exercer son jugement critique		
Organiser son travail	X	X
Savoir communiquer	X	X
Savoir travailler en équipe		

❖ Lorsqu'il y a une classe multi âges, l'évaluation porte sur le niveau scolaire le plus élevé.